

These General Terms and Conditions (“Terms”) govern your access and use of Thomson Reuters Services, as such term is defined below. “We”, “our” and “Thomson Reuters” means the Thomson Reuters entity or entities providing Services (and thus the entity or entities with all rights and obligations with respect to those Services) under the applicable Ordering Document. “You” and “your” means the client, customer or subscriber agreeing to or accepting these terms.

1. DEFINITIONS

- a. “**Affiliate**” means in the case of us, Thomson Reuters Corporation and any entity that, from time to time, is directly or indirectly controlled by Thomson Reuters Corporation. In the case of you, Affiliate means any entity that, from time to time, is directly or indirectly controlling, controlled by, or under common control of you. “Control” means the power to direct or cause the direction of the management or policies of such entity, whether through the ownership of voting securities, by contract, or otherwise.
- b. “**Agreement**” means each Ordering Document, any applicable incorporated documents, and these Terms.
- c. “**Confidential Information**” means information in any form, whether oral or written, of a business, financial or technical nature which the recipient reasonably should know is confidential and which is disclosed by a party in the course of the Agreement.
- d. “**Documentation**” means manuals, handbooks, guides and other user instructions, documentation and materials available through the product or provided by us regarding the capabilities, operation, and use of our Services.
- e. “**Ordering Document**” means an order form, order confirmation, statement of work, invoice, e-commerce confirmation or similar agreement issued by such Thomson Reuters entity or entities that lists or describes the Services to be supplied by us.
- f. “**Professional Services**” means the implementation, customization, training, consulting or other professional services we provide, as may be described in the applicable Ordering Document.
- g. “**Property**” means our property, which includes but is not limited to our products, Services, information, Documentation, data (whether tangible or intangible) and Usage Information.
- h. “**Services**” means the cloud computing services, software-as-a-service, online research services, Professional Services, as well as any products, including installed software, supplied by Thomson Reuters under the Agreement that are detailed in the applicable Ordering Document.
- i. “**Usage Information**” means any information, data, or other content (including statistical compilations and performance information) related to or derived from your access to and use of our Property.
- j. “**Your Data**” means, other than Usage Information, information, data, and other content, in any form or medium, that is submitted, posted, or otherwise transmitted by you or on your behalf through the Services.

2. IP OWNERSHIP; LICENSES & DELIVERY

- a. **Reservation of Rights.** Together with our licensors, we reserve all rights not expressly granted under the Agreement. Except for the limited rights and licenses expressly granted herein, nothing in the Agreement grants, by implication, waiver, estoppel, or otherwise, to you or any third party any intellectual property rights or other right, title, or interest in or to our Property. You acknowledge that, as between the parties, all intellectual property rights in our Property are owned by us, our Affiliates, or third-party providers. You will not remove or conceal any property rights notices in the Services and will include such notices on any copy you are permitted to make.
- b. **Services License.** Except with respect to any installed software, which is licensed under Section 2(d) below, or Professional Services, subject to the terms and conditions of the Agreement, we hereby grant you a non-exclusive, non-sublicensable, non-transferable right to access, view, and use our Services solely for your own internal business purposes.
- c. **Documentation License.** Subject to the terms and conditions contained in the Agreement, where Documentation is available, we hereby grant you a non-exclusive, non-sublicensable, non-transferable license to use such Documentation solely for your internal business purposes and in connection with your use of our Services.
- d. **Installed Software License.** Subject to the terms and conditions of the Agreement, to the extent you purchase a license or subscription to any of our installed software, we grant you a non-exclusive, non-sublicensable, non-transferable right to install and use such installed software only for your own internal business purposes. You may make necessary copies of such installed software solely for backup and archival purposes. Any such copy of such installed software: (i) remains our exclusive Property; (ii) is subject to the terms and conditions of the Agreement; and (iii) must include all copyright or other proprietary rights notices contained in the original. You may only use such installed software in object code format.
- e. **Limited License to Your Data.** You hereby grant us a non-exclusive license and right to use, copy, store, host, display, transmit and process Your Data solely as necessary for Thomson Reuters, our employees and contractors to provide our Services under the Agreement and in accordance with applicable law. We may delete or disable Your Data if required under applicable law, in which case we will use our reasonable efforts to provide notice to you. We acknowledge that, as between the parties, all intellectual property rights in Your Data are owned by you or your licensors.
- f. **Delivery.** We will deliver our Services and any Documentation electronically, on tangible media, or by other means, in our sole discretion. When you download or access our Services or Documentation, you are accepting it for use in accordance with the Agreement.

g. **Ordering Document.** Your Ordering Document identifies the Services, quantities, charges and other details of your order. The applicable Ordering Document may also refer to and incorporate documents which may apply to the Services you selected. Each Ordering Document, any applicable incorporated documents and these Terms constitute the complete agreement and supersede any prior or contemporaneous discussions, agreements, representations or warranties regarding your order. If you are permitted to provide an Affiliate with access to any part of the Services, you will ensure that such Affiliate complies with all provisions of the Agreement applicable to you.

h. **Use of Name.** Other than as necessarily required for (i) the provision of the Services, (ii) internal account management purposes, or (iii) compliance with applicable law or regulation, neither party may use the other party's name, trademarks or any derivatives of them, without the other's prior written consent.

3. OUR SERVICES

a. **Changes to Service.** Our Services may change from time to time, but we will not change their fundamental nature unless otherwise expressly permitted herein. Certain Services include updates (bug fixes, patches, maintenance releases). We reserve the right to charge for upgrades (releases or versions that include new features or additional functionality) or any application programming interfaces ("APIs") for applicable Services. Any additional charges for selected upgrades or APIs will be set forth in a separate Ordering Document. We may subject certain features or functionality to metering or other usage restrictions to maintain responsive performance.

b. **Passwords.** Your access to certain Services is password protected. You are responsible for ensuring that passwords are kept confidential. Sharing passwords is strictly prohibited. Each user must immediately change their username/password combinations that have been acquired by or disclosed to an unauthorized third party. Each of us shall maintain industry standard computing environments to ensure that both your and our property is secure and inaccessible to unauthorized persons.

c. **Unauthorized Technology.** Unless prior written authorization is given by Thomson Reuters, you must not (i) run or install any computer software or hardware on our Services or network; (ii) mine, scrape, index, or automatically download our data; or (iii) automatically connect (whether through APIs or otherwise) our data to other data, software, services or networks. Neither of us will knowingly introduce any malicious software or technologies into any products, services or networks.

d. **Third Party Providers.** Our Services may include data and software from third parties. Some third-party providers require Thomson Reuters to pass additional terms through to you. The third-party providers change their terms occasionally and new third-party providers are added from time to time. To see the current third-party additional terms for our Services please click on the following URL: www.thomsonreuters.com/thirdpartyterms. You agree to comply with all applicable third-party terms therein.

e. **Third Party Supplemental Software.** You may be required to license third-party software to operate some of our Services. Additional terms may apply to such third-party software.

f. **Use Restrictions.** You shall not use our Property or permit a third party to use our Property for any purposes beyond the scope of the access granted herein. Unless otherwise expressly permitted in the Agreement, you may not and you may not permit a third party to: (i)

sell, license, sublicense, distribute, publish, display, store, copy, modify, merge, decompile, decode or disassemble, reverse engineer, remove any proprietary notices, translate or transfer our Property in whole or in part, or as a component of any other product, service or material; (ii) use or provide our Property on a white-labeled/re-branded basis, or otherwise, for the benefit of any third party (other than to the extent third parties are expressly permitted to receive our Property under the Agreement) (iii) use our Property or our third-party providers' property to train any artificial intelligence (AI) or machine learning algorithms or software or create any derivative works, compilations or collective works or in any manner or for any purpose that infringes, misappropriates, or otherwise violates any intellectual property right or other right of any person, or that violates any applicable law; or (iv) allow any third parties to access, use or benefit from our Property in any way. Notwithstanding the foregoing, you may (a) download and print limited extracts of content from our Services solely for your own internal business purposes and (b) on an infrequent, irregular and ad hoc basis, distribute limited extracts of content from our Services; provided that, in either case, (1) such extracts do not reach such quantity as to have commercial value and you do not use such extracts as a substitute for any Services and (2) Thomson Reuters and any third-party content provider, if applicable, is cited and credited as the source. Exercising legal rights that cannot be limited by agreement is not precluded. Only if you are in the business of providing audit, tax, or accounting services, or legal advice to your clients, this Section 3(g) does not preclude you from using our Services to benefit your clients in the ordinary course of your business in accordance with the Agreement. Except as expressly set forth in the Agreement we retain all rights and you are granted no rights in or to our Property.

g. **Security.** Each of us will use and will require any subcontractors to use industry standard organizational, administrative, physical and technical safeguards to protect the other's data. The parties agree that the specific technical and organizational measures located here tr.com/trdsa ("Data Security Addendum") apply and are hereby incorporated into the Agreement by reference. Additionally, you will notify us if you become aware of any unauthorized third-party access to our data or systems and will use reasonable efforts to remedy identified security threats and vulnerabilities to your systems.

h. **Compliance.** Each of us shall at all times comply with applicable law, including export controls and economic sanctions that apply to us in connection with the Agreement. You will not obtain, retain, use, or provide access to the Services to an Affiliate or any third party in a manner that may breach any applicable export control or economic sanctions laws and regulations for any jurisdiction, including the United States of America, the United Kingdom and the European Union and its Member States. You warrant that neither you, nor any Affiliate to which you provide access to the Services, is or is affiliated with a specially designated or sanctioned entity under any of those laws and that, in any transaction relating to us, you will not involve sanctioned parties, including without limitation through the use of bank accounts at banks that are sanctioned parties.

i. **Your Responsibilities.** You are responsible for (i) proper use of our Property in accordance with all Documentation, usage instructions and operating specifications; (ii) adherence to the minimum recommended technical requirements; (iii) changes you make to our Services or data; (iv) your combination of our Property with any other products, services, data or other property; (v) implementing and maintaining proper and adequate virus or malware protection and proper and adequate backup and recovery systems; and (vi) installing updates.

4. CHARGES

a. **Payment and Taxes.** You must pay our charges that are not the subject of a good faith dispute within 30 days of the date of invoice in the currency stated on the applicable Ordering Document without set-off, counterclaim or deduction. A Thomson Reuters Affiliate may act as a billing and collection agent for the Thomson Reuters entity listed on the applicable Ordering Document. For online purchases, you authorize us to charge you for charges stated in the applicable Ordering Document via credit card, debit card, or Automated Clearing House (“ACH”) or any other method you have agreed to in advance. If you are a non-government subscriber and you fail to pay your invoiced charges, you are responsible for collection costs including legal fees. You must also pay applicable taxes and duties, other than taxes on our income, in addition to the price quoted, unless you provide valid proof that you are exempt. Invoice disputes must be notified within 15 days of the date of the invoice.

b. **Changes.** We may increase, or adjust the basis for calculating, the charges for our Services with effect from the start of each renewal term by giving you at least 60 days written notice; any other price changes or adjustments will be as set out in your Ordering Document.

c. **Excess Use.** You must pay additional charges if you exceed the scope of use specified in the applicable Ordering Document, based on the rates specified on the applicable Ordering Document or our current standard pricing, whichever is greater. We may change the charges if you merge with, acquire or are acquired by another entity which results in additional access to our Services or data.

5. PRIVACY

The parties agree that the terms of the Data Processing Addendum (“DPA”) available at: <http://tr.com/data-processing-addendum> shall apply to the extent Thomson Reuters Processes Customer Personal Data (as those terms are defined in the DPA), in which case the DPA is hereby incorporated into the Agreement by this reference. For clarity, where each of us Process any Personal Data as separate and independent Controllers (as those terms are defined in the DPA), each party will comply with, and be independently liable under, all applicable laws that apply to it.

6. CONFIDENTIALITY

Each party agrees to (i) protect any Confidential Information received from the other party using the same standard of care it uses to protect its own Confidential Information (which shall be no less than a reasonable degree of care) and (ii) not disclose any part of it to any third party except to its Affiliates, contractors, financial advisors, accountants and attorneys who are subject to legal privilege or confidentiality duties or obligations to the recipient that are no less restrictive than the terms and conditions of the Agreement. If a court or government agency orders either of us to disclose the Confidential Information of the other, the other will be promptly notified so that an appropriate protective order or other remedy can be obtained unless the court or government agency prohibits prior notification. These obligations of confidentiality do not apply to information which: (a) is or becomes generally available to the public (through no act or omission of the receiving party); (b) becomes known to the receiving party on a non-confidential basis through a third party who is not subject to an obligation of confidentiality with respect to that information; (c) was lawfully in the possession of the receiving party prior to such disclosure as established by documentary evidence; or (d) is

independently developed by the receiving party, as established by documentary evidence, without reference to or use of, in whole or in part, any of the disclosing party's Confidential Information. This section shall survive three (3) years after the termination of the Agreement or until the Confidential Information is no longer deemed confidential under applicable law, whichever occurs first. In the event of any breach of the confidentiality provisions of this Section 6, the non-breaching party may be irreparably and immediately harmed and might not be made whole by monetary damages. The non-breaching party may be entitled to seek equitable relief by way of injunction, specific performance or similar remedy in addition to any other remedies that may be available to it from a court of competent jurisdiction to prevent or restrain breaches of this Section.

7. WARRANTIES AND DISCLAIMERS

a. **LIMITED WARRANTY.** EXCEPT WITH RESPECT TO INSTALLED SOFTWARE OR PROFESSIONAL SERVICES, WE WARRANT THAT PROPERLY LICENSED SERVICES WILL MATERIALLY CONFORM TO ANY DOCUMENTATION THAT ACCOMPANIES THE SERVICES. THIS LIMITED WARRANTY APPLIES FOR THE DURATION OF THE TERM. YOUR ONLY REMEDY IN THE EVENT WE BREACH THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE THE REPAIR OR REPLACEMENT OF THE SERVICES AT NO CHARGE. THIS LIMITED WARRANTY DOES NOT COVER PROBLEMS CAUSED BY YOUR FAILURE TO ADHERE TO INSTRUCTIONS OR CAUSED BY EVENTS BEYOND OUR REASONABLE CONTROL.

b. **INSTALLED SOFTWARE.** WE WARRANT THAT OUR INSTALLED SOFTWARE WILL MATERIALLY CONFORM TO OUR DOCUMENTATION FOR 90 DAYS AFTER DELIVERY. IF DURING THIS WARRANTY PERIOD WE ARE UNABLE TO CORRECT, WITHIN A REASONABLE TIME PERIOD AND MANNER, AN INSTALLED SOFTWARE ERROR YOU REPORT TO US, YOU MAY TERMINATE THE APPLICABLE ORDERING DOCUMENT FOR THE AFFECTED INSTALLED SOFTWARE BY PROMPT WRITTEN NOTICE TO US FOLLOWING THE REASONABLE TIME PERIOD AND THE LICENSES WILL IMMEDIATELY TERMINATE. YOUR ONLY REMEDY AND OUR ENTIRE LIABILITY FOR BREACH OF THIS WARRANTY WILL BE A REFUND OF THE APPLICABLE CHARGES.

c. **PROFESSIONAL SERVICES.** WE WARRANT THAT WE WILL PROVIDE ANY PROFESSIONAL SERVICES USING REASONABLE SKILL AND CARE.

d. **DISCLAIMER OF WARRANTIES.** THE FOREGOING WARRANTIES DO NOT APPLY, AND WE STRICTLY DISCLAIM ALL WARRANTIES, WITH RESPECT TO ANY THIRD-PARTY DATA OR THIRD-PARTY SOFTWARE. EXCEPT FOR THE LIMITED WARRANTIES PROVIDED IN SECTIONS 7(A), (B), and (C) HEREIN, OUR SERVICES ARE PROVIDED “AS IS”, AND ALL WARRANTIES, CONDITIONS AND OTHER TERMS IMPLIED BY STATUTE OR COMMON LAW INCLUDING, WITHOUT LIMITATION, WARRANTIES OR OTHER TERMS AS TO SUITABILITY, MERCHANTABILITY, SATISFACTORY QUALITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE EXCLUDED TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. IN ENTERING THE AGREEMENT, NEITHER PARTY HAS RELIED UPON ANY STATEMENT, REPRESENTATION, WARRANTY OR AGREEMENT OF THE OTHER PARTY EXCEPT FOR THOSE EXPRESSLY CONTAINED IN THE AGREEMENT. UNLESS OTHERWISE EXPRESSLY STATED IN THE AGREEMENT, AND TO THE FULLEST EXTENT PERMISSIBLE UNDER APPLICABLE LAW, WE DO NOT WARRANT OR REPRESENT OR INCLUDE ANY OTHER TERM THAT THE SERVICES WILL BE DELIVERED FREE OF ANY INACCURACIES, INTERRUPTIONS, DELAYS, OMISSIONS OR ERRORS, OR THAT ANY OF THESE WILL BE CORRECTED, AND WE WILL NOT BE LIABLE FOR ANY DAMAGES RESULTING FROM SUCH FAULTS. WE DO NOT WARRANT THE LIFE OF ANY URL OR THIRD-PARTY WEB SERVICE.

e. NO ADVICE. WE ARE NOT PROVIDING FINANCIAL, TAX AND ACCOUNTING, LEGAL, COMPLIANCE OR ANY OTHER PROFESSIONAL ADVICE BY ALLOWING YOU TO ACCESS AND USE OUR SERVICES, DOCUMENTATION OR DATA. SOME INFORMATION MAY CONTAIN THE OPINIONS OF THIRD PARTIES, AND THOMSON REUTERS IS NOT RESPONSIBLE FOR THESE OPINIONS. YOUR DECISIONS MADE IN RELIANCE ON THE SERVICES, DOCUMENTATION OR YOUR INTERPRETATIONS OF OUR DATA ARE YOUR OWN FOR WHICH YOU HAVE FULL RESPONSIBILITY. WE ARE NOT RESPONSIBLE FOR ANY DAMAGES RESULTING FROM ANY DECISIONS BY YOU OR ANYONE ACCESSING THE SERVICES THROUGH YOU MADE IN RELIANCE ON THE SERVICES, INCLUDING FINANCIAL, TAX AND ACCOUNTING, LEGAL, COMPLIANCE, OR ANY OTHER PROFESSIONAL ADVICE. YOU AGREE THAT YOU USE THE SERVICES AT YOUR OWN RISK IN THESE RESPECTS. YOU ARE SOLELY RESPONSIBLE FOR THE PREPARATION, CONTENT, ACCURACY AND REVIEW OF ANY DOCUMENTS, DATA, OR OUTPUT PREPARED OR RESULTING FROM THE USE OF ANY SERVICES AND FOR ANY DECISIONS MADE OR ACTIONS TAKEN BASED ON THE DATA CONTAINED IN OR GENERATED BY THE SERVICES.

8. LIABILITY

a. LIMITATION. EACH PARTY'S OR ANY OF ITS THIRD PARTY PROVIDERS' ENTIRE LIABILITY IN ANY CALENDAR YEAR FOR DAMAGES ARISING OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE AGREEMENT, INCLUDING FOR NEGLIGENCE, WILL NOT EXCEED THE AMOUNT PAYABLE IN THE PRIOR 12 MONTHS FOR THE SERVICE THAT IS THE SUBJECT OF THE CLAIM FOR DAMAGES (OR, IF THE CLAIM IS MADE WITHIN THE FIRST 12 MONTHS, 12 TIMES THE AVERAGE OF THE MONTHLY CHARGES PAID).

b. EXCLUSIONS. IN NO EVENT SHALL WE OR OUR THIRD-PARTY PROVIDERS BE LIABLE FOR ANY PENALTIES, INTEREST, TAXES OR OTHER AMOUNTS IMPOSED BY ANY GOVERNMENTAL OR REGULATORY AUTHORITY. NEITHER PARTY IS LIABLE TO THE OTHER FOR INDIRECT, INCIDENTAL, PUNITIVE, SPECIAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, FOR LOSS OF DATA, OR LOSS OF PROFITS (IN EITHER CASE, WHETHER DIRECT OR INDIRECT) EVEN IF SUCH DAMAGES OR LOSSES COULD HAVE BEEN FORESEEN OR PREVENTED.

c. Unlimited Liability. Section 8(a) does not limit either party's liability for (i) fraud, fraudulent misrepresentation, willful misconduct, or conduct that demonstrates reckless disregard for the rights of others; (ii) negligence causing death or personal injury; (iii) its infringement of the other party's intellectual property rights; (iv) our indemnification obligations in Section 8(d); (v) your indemnification obligations in Section 8(e); or (vi) your obligation to pay the charges on the applicable Ordering Document and all amounts for use of the Services that exceed the usage permissions and restrictions granted to you. Nothing in the Agreement limits liability that cannot be limited under law.

d. Third Party Intellectual Property. If a third party sues you claiming that our Services, excluding any portions of the same provided by our third-party providers, infringes their intellectual property rights, and your use of such Services has been in accordance with the terms of the Agreement, we will defend you against the claim and pay damages that a court finally awards against you or that are

included in a settlement approved by Thomson Reuters, provided the claim does not result from: (i) a combination of all or part of our Services with technology, products, services or data not supplied by Thomson Reuters; (ii) modification of all or part of our Services other than by Thomson Reuters or our subcontractors; (iii) use of a version of our Services after we have notified you of a requirement to use a subsequent version; or (iv) your breach of the Agreement. Our obligation in this Section 8(d) is conditioned on you (1) promptly notifying Thomson Reuters in writing of the claim; (2) supplying information we reasonably request; and (3) allowing Thomson Reuters to control the defense and settlement. We may remedy any alleged or anticipated infringement of a third-party intellectual property right by (a) procuring the right for you to continuing using the Service in accordance with this Agreement; (b) replacing the affected Property with replacements that do not alter the fundamental nature of the relevant Service; or (c) taking any of the actions in 9(b).

e. Your Obligations. You are responsible for any loss, damage or cost we and our Affiliates incur arising out of or in connection with a third-party claim, or a regulatory fine or penalty, connected to: (i) an allegation that our or our Affiliates' use of the information, data, software, or other materials provided to us by you or on your behalf, which we are required to host, use or modify in the provision of our Services infringes the intellectual property rights of a third party (except to the extent of any indemnity we provide you under Section 8(d) (Third Party Intellectual Property)); (ii) your or your subcontractors' use of our Property in breach of the Agreement or in violation of applicable law; (iii) our or our Affiliates' compliance with any instruction given by you to us in the course of the provision of our Services; or (iv) an assertion by any person accessing or receiving the benefit of any part of our Services through you.

f. Customer Assistance. We will not be responsible if our Service fails to perform because of your third-party software, your hardware malfunction, or your actions or inaction. If we learn that our Service failed because of one of these, we also reserve the right to charge you for our work in investigating the failure. At your request we will assist you in resolving the failure at a fee to be agreed upon by us.

9. TERM, TERMINATION

a. Term. The term and any renewal terms for the Services are described in the applicable Ordering Document. If not otherwise stated in the applicable Ordering Document, the Agreement will automatically renew annually unless either of us gives the other at least 30 days written notice before the end of the then current term.

b. Suspension and Termination. We may on notice terminate, suspend or limit your use of any portion or all of our Services, or modify the terms on which it is provided, if (i) requested to do so by a third-party provider, court or regulator; (ii) you become or are reasonably likely to become insolvent; (iii) there has been or it is reasonably likely that there will be: (1) a breach of security; a breach of your obligations under the Agreement or another agreement between us; (2) a breach of our agreement with a third-party provider; (3) a violation of third party rights or (4) applicable law. Our notice will specify the cause of the termination, suspension or limitation and, if the cause of the termination, suspension or limitation is reasonably capable of being remedied, we will inform you of the actions you must take to reinstate the Service. If you do not take the actions or the cause cannot be remedied within 30 days, we may suspend, limit or terminate the Agreement in whole or in part. Charges remain payable in full during periods of suspension or limitation arising from your action or inaction. We may, upon reasonable notice, terminate all or part of the Agreement in relation to a Service which is being discontinued.

c. **Material Breach.** Either of us may terminate the Agreement immediately upon written notice if the other commits a material breach and fails to cure the material breach within 30 days of written notice. Any misrepresentation by you or failure to fully pay any amount when due under the Agreement is a material breach for this purpose. Where (i) we terminate a Service, other than for a termination for your breach pursuant to this Section 9(c) or a termination for your insolvency pursuant to Section 9(b), or (ii) you terminate a Service for our breach pursuant to this Section 9(c), you will be entitled to a pro rata refund of any recurring charges paid in advance for the terminated Service that has not been rendered.

d. **Effect of Termination.** Except to the extent we have agreed otherwise, upon expiration or termination of the Agreement, all licenses and rights granted herein shall end immediately and you must uninstall or destroy all of our Property. Additionally, upon expiration or termination, at your request, we will, at our discretion, either return or destroy your Confidential Information, except as may be required for archival or compliance purposes. Termination of the Agreement will not (i) relieve you of your obligation to pay Thomson Reuters or its agent any amounts you owe up to and including the date of termination; (ii) affect other accrued rights and obligations; or (iii) terminate those parts of the Agreement that by their nature should continue or those that expressly state shall survive termination.

e. **Amendments.** We may modify these Terms at any time by providing notice to you by posting the updated Terms at <http://tr.com/general-terms-canada>, providing notice to you through your TR account (i.e., My Account), sending you a renewal notice communication, or using other similar means. Modified terms become effective 30 days after such notice. By using the Services after the effective date, you agree to be bound by the most recent version of the Terms. You are responsible for reviewing and becoming familiar with any such modifications.

f. **Force Majeure.** We are not liable for any damages or failure to perform our obligations under the Agreement because of circumstances beyond our reasonable control. If those circumstances cause material deficiencies in the Services and continue for more than 30 days, either of us may terminate any affected Service on written notice to the other.

10. THIRD PARTY RIGHTS

Our third-party providers benefit from our rights and remedies under the Agreement. Except for our third-party providers, no other third parties have any rights or remedies under the Agreement.

11. GENERAL

a. **Assignment.** Unless otherwise provided in this Section, neither party may assign or transfer (by operation of law or otherwise) any right or obligation under the Agreement to anyone else without the other party's prior written consent, which may not be unreasonably withheld or delayed. We may delegate or transfer any obligation set forth in the Agreement, assign the Agreement, or assign any rights or remedies granted in the Agreement in whole or in part (i) to an Affiliate; (ii) in connection with our or our Affiliate's sale of a division, product or service; or (iii) in connection with a reorganization, merger, acquisition, divestiture or similar business transaction. We may subcontract any of the Services in our sole discretion. Any assignment, delegation or other transfer in contravention of this Section 11(a) is void.

b. **Feedback.** You may voluntarily provide any comments, suggestions, ideas or recommendations (collectively, "Feedback") to

Thomson Reuters, and if so, you grant Thomson Reuters a perpetual, irrevocable, transferable, non-exclusive right, without charge, to use any Feedback you provide related to any of our Property in any manner and for any purpose.

c. **Agreement Compliance.** We or our professional representatives may review your compliance with the Agreement throughout the term of the Agreement. If the review reveals that you have exceeded the authorized use permitted by the Agreement, you will pay all unpaid or underpaid charges.

d. **Governing Law.** Unless otherwise stated in the applicable Ordering Document, the Agreement will be governed by the laws of the Province of Ontario and the federal laws of Canada applicable therein and each of us hereby irrevocably submits to the exclusive jurisdiction of the Courts of the Province of Ontario and all courts competent to hear appeals therefrom to settle all disputes or claims arising out of or in connection with the Agreement.

e. **Precedence.** If there is any conflict among any elements of the Agreement, the descending order of precedence is: third party license terms contained in Section 3(e) of these Terms; the applicable Ordering Document; and the remaining provisions of the Agreement.

f. **Trials.** All trials or testing of our Services are subject to these Terms unless we notify you otherwise. Access to our Services for trials may only be used for your evaluation purposes. Unless we agree otherwise in writing, any data you enter into the Services, and any customizations made to the Services by or for you, during any free trial may be permanently destroyed at the end of the trial.

g. **Support Provided.** To assist in resolving technical problems with the Services, Thomson Reuters, or its agents on behalf of Thomson Reuters, may provide telephone and/or online access to its helpdesk or may provide self-help tools. Additional information related to the support provided by Thomson Reuters may be described on <http://thomsonreuters.com/support-and-training> or as otherwise provided by Thomson Reuters. You may request us to assist with any of the following: (a) issues caused by you or third party information or materials; (b) any Services, or any versions of Services, that we have advised you are unsupported; (c) issues caused by your failure to follow our instructions or specifications; (d) Services not located in or conforming to the operating environment specified in the Agreement; (e) issues caused by accidents, modifications, support, relocation or misuse of the Service not attributable to us; or (f) your networking or operating environment. Additional Charges in respect of such assistance may apply.

h. **No Waiver.** If either party delays or fails to exercise any right or remedy under the Agreement, it will not have waived that right or remedy.

i. **Severability.** If any part of the Agreement that is not fundamental is illegal or unenforceable, it will be deemed modified to the minimum extent necessary to make it legal and enforceable. If such modification is not possible, the part will be deemed deleted. Any such modification or deletion will not affect the validity and enforceability of the remainder of the Agreement.

j. **Consent to Electronic Communications.** You hereby consent to receiving electronic communications from us. These electronic communications may include notices about applicable fees and charges, transactional information, and other information concerning or related to the Services.

k. **Notices.** All notices under the Agreement must be in writing and sent by email (except for notices of breach of the Agreement which

may not be sent by email) or mail, courier, fax or delivered in person at the address set out on the relevant Ordering Document between the parties (or such other more recent address notified to the other). However, we may give technical or operational notices or notices of third-party provider terms via publication on the URL in Section 3(e) or within the Services themselves.

1. **Entire Agreement and Non-Reliance.** The Agreement contains the entire understanding between us regarding its subject matter and supersedes all prior agreements, understandings, negotiations, proposals and other representations, verbal or written, in each case relating to such subject matter, including without limitation any terms and conditions appearing on a purchase order or other form(s) used by you. Each of us acknowledges that in entering into the Agreement neither of us have relied on any representations made by the other that are not expressed in the Agreement.

Les présentes modalités (les « modalités ») régissent votre accès aux services de Thomson Reuters, au sens des présentes, ainsi que votre utilisation de ceux-ci. « Nous », « notre », « nos » et « Thomson Reuters » s'entendent de l'entité ou des entités de Thomson Reuters qui fournissent des services (et donc l'entité ou les entités avec tous les droits et obligations à l'égard de ces services) aux termes du bon de commande applicable. « Vous », « votre » et « vos » s'entendent du client ou de l'abonné qui accepte les présentes modalités.

1. DÉFINITIONS

a. « **biens** » Nos biens, notamment nos produits, services, renseignements, documents, données (matériels ou immatériels) et les renseignements sur l'utilisation.

b. « **bon de commande** » Un formulaire de commande, une confirmation de commande, un énoncé de travail, une facture, une confirmation d'achat en ligne ou une entente similaire délivré par cette entité ou ces entités de Thomson Reuters qui énumère ou décrit les services que nous devons fournir.

c. « **convention** » Chaque bon de commande, tout document intégré applicable et les présentes modalités.

d. « **documents** » Les manuels, guides et autres instructions de l'utilisateur, la documentation et le matériel disponibles au moyen du produit ou que nous fournissons concernant les capacités, le fonctionnement et l'utilisation de nos services.

e. « **membre du groupe** » Dans notre cas, Thomson Reuters Corporation et toute entité qui, de temps à autre, est directement ou indirectement contrôlée par Thomson Reuters Corporation. Dans votre cas, toute entité qui, de temps à autre, directement ou indirectement vous contrôle, est contrôlée par vous ou est sous contrôle commun avec vous. Le terme « contrôle » s'entend du pouvoir de diriger ou d'influer sur la direction de la gestion ou des politiques de cette entité, notamment au moyen de la propriété de titres comportant droit de vote ou par contrat.

f. « **renseignements confidentiels** » Les renseignements sous quelque forme, verbale ou écrite, de nature commerciale, financière ou technique dont le destinataire devrait raisonnablement savoir qu'ils sont confidentiels et qui sont divulgués par une partie dans le cadre de la convention.

g. « **renseignements sur l'utilisation** » Les renseignements, les données ou tout autre contenu (y compris les compilations statistiques et les renseignements sur le rendement) se rapportant à votre accès à nos biens ou à votre utilisation de ceux-ci ou qui en sont tirés.

h. « **services** » Les services d'informatique en nuage, les logiciels en tant que service, les services de recherche en ligne, les services professionnels et tous les produits, y compris les logiciels installés, fournis par Thomson Reuters aux termes de la convention qui sont détaillés dans le bon de commande applicable.

i. « **services professionnels** » Les services professionnels, notamment de mise en œuvre, de personnalisation, de formation et de consultation que nous offrons, comme ils sont décrits dans le bon de commande applicable.

j. « **vos données** » Les renseignements, les données et tout autre contenu, sous quelque forme ou support que ce soit, que vous

soumettez, publiez ou transmettez autrement au moyen des services ou qui sont soumis, publiés ou transmis autrement pour votre compte.

2. PROPRIÉTÉ DE LA PI; LICENCES ET REMISE

a. **Réserve des droits.** Avec nos concédants de licence, nous nous réservons : tous les droits qui ne sont pas expressément accordés aux termes de la convention. À l'exception des droits et licences limités expressément accordés aux présentes, aucune disposition de la convention ne vous accorde ni n'accorde à un tiers, implicitement, par voie de renonciation, de préclusion ou autrement, quelque droit, notamment de propriété, ou titre ou intérêt dans nos biens. Vous reconnaissez que, en ce qui concerne les parties, tous les droits de propriété intellectuelle sur nos biens sont détenus par nous, nos membres du groupe ou des tiers fournisseurs. Vous ne supprimerez ni ne masquerez aucun avis de droits de propriété dans les services et inclurez ces avis sur toute copie que vous êtes autorisé à faire.

b. **Licence relative aux services.** Sauf à l'égard de tout logiciel installé faisant l'objet d'une licence aux termes de la clause 2d) ci-dessous, ou des services professionnels, sous réserve des modalités de la convention, nous vous accordons par les présentes un droit incessible, ne pouvant être accordé en sous-licence et non exclusif d'accès à nos services ainsi que de consultation et d'utilisation de nos services uniquement à vos fins commerciales internes.

c. **Licence relative aux documents.** Sous réserve des modalités énoncées dans la convention, lorsque des documents sont à votre disposition, nous vous accordons par les présentes une licence incessible, ne pouvant être accordée en sous-licence et non exclusive d'utilisation de ces documents uniquement à vos fins commerciales internes et dans le cadre de votre utilisation de nos services.

d. **Licence relative aux logiciels installés.** Sous réserve des modalités de la convention, dans la mesure où vous achetez une licence ou un abonnement à l'égard de l'un de nos logiciels installés, nous vous accordons un droit incessible, ne pouvant être accordé en sous-licence et non exclusif d'installer et d'utiliser ces logiciels installés uniquement à vos fins commerciales internes. Vous pouvez effectuer les copies nécessaires de ces logiciels installés uniquement à des fins de sauvegarde et d'archivage. Toute copie de ce logiciel installé : i) demeure notre propriété exclusive; ii) est assujettie aux modalités de la convention; et iii) doit inclure tous les avis de droits d'auteur ou autres droits de propriété contenus dans l'original. Vous ne pouvez utiliser ces logiciels installés uniquement qu'en code objet.

e. **Licence limitée de vos données.** Vous nous accordez par les présentes une licence et un droit non exclusifs d'utilisation, de copie, de stockage, d'hébergement, d'affichage, de transmission et de traitement de vos données uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour que Thomson Reuters, nos employés et nos

entrepreneurs puissent fournir nos services aux termes de la convention et conformément à la législation applicable. Nous pouvons supprimer ou désactiver vos données si la législation applicable l'exige, auquel cas nous ferons tout notre possible pour vous en aviser. Nous reconnaissons que, en ce qui concerne les parties, tous les droits de propriété intellectuelle dans vos données sont détenus par vous ou de vos concédants de licence.

f. **Remise.** Nous remettons nos services et tout document par voie électronique, sur un support matériel ou par d'autres moyens, à notre seule appréciation. Lorsque vous téléchargez nos services ou nos documents ou que vous y accédez, vous les acceptez à des fins d'utilisation conformément à la convention.

g. **Bon de commande.** Votre bon de commande indique les services, les quantités, les frais et les autres détails de votre commande. Le bon de commande applicable peut également renvoyer à des documents qui peuvent s'appliquer aux services que vous avez choisis et les intégrer. Chaque bon de commande, les documents intégrés applicables et les présentes modalités constituent l'entente intégrale et remplacent toute discussion, convention, déclaration ou garantie antérieure ou simultanée concernant votre commande. Si vous êtes autorisé à donner à un membre du groupe l'accès à une partie des services, vous vous assurez que ce membre du groupe se conforme à toutes les dispositions de la convention qui vous sont applicables.

h. **Utilisation du nom.** À l'exception de ce qui est nécessaire pour i) la prestation des services, ii) la gestion interne de comptes ou iii) le respect des lois ou des règlements applicables, aucune des parties ne peut utiliser le nom de l'autre partie, ses marques de commerce ou tout dérivé de celles-ci sans le consentement écrit préalable de l'autre partie.

3. NOS SERVICES

a. **Changements aux services.** Nos services peuvent changer de temps à autre, mais nous ne changerons pas leur nature fondamentale à moins d'y être expressément autorisés aux présentes. Certains services comprennent des mises à jour (retouches, correctifs, versions de maintenance). Nous nous réservons le droit de facturer les mises à niveau (versions qui incluent de nouvelles caractéristiques ou des fonctionnalités supplémentaires) ou les interfaces de programmation d'application (les « API ») pour les services applicables. Les frais supplémentaires pour les mises à niveau ou les API choisies seront indiqués dans un bon de commande distinct. Nous pouvons soumettre certaines caractéristiques ou fonctionnalités à des mesures ou à d'autres restrictions d'utilisation afin de maintenir des performances adaptées.

b. **Mots de passe.** Votre accès à certains services est protégé par mot de passe. Il vous incombe de veiller à ce que les mots de passe demeurent confidentiels. Le partage de mots de passe est strictement interdit. Chaque utilisateur doit immédiatement modifier ses combinaisons de nom d'utilisateur/mot de passe qui ont été obtenus par un tiers non autorisé ou communiquées à un tiers non autorisé. Chacun de nous doit maintenir des environnements informatiques conformes aux normes du secteur afin de garantir que vos biens et nos biens sont en lieu sûr et inaccessibles aux personnes non autorisées.

c. **Technologie non autorisée.** À moins qu'une autorisation écrite préalable ne soit donnée par Thomson Reuters, vous ne devez pas i) exécuter ou installer de logiciel ou de matériel informatique sur nos services ou notre réseau; ii) extraire, explorer, répertorier ou télécharger automatiquement nos données; ou iii) connecter automatiquement (par l'intermédiaire d'API ou autrement) nos données à d'autres données, logiciels, services ou réseaux. Aucun d'entre nous n'introduira sciemment de logiciels ou de technologies malveillants dans les produits, les services ou les réseaux.

d. **Tiers fournisseurs.** Nos services peuvent comprendre des données et des logiciels provenant de tiers. Certains tiers fournisseurs exigent de Thomson Reuters qu'elle vous transmette des modalités supplémentaires. Les tiers fournisseurs modifient occasionnellement leurs modalités et de nouveaux tiers fournisseurs sont ajoutés de temps à autre. Pour consulter les modalités supplémentaires de tiers actuellement en vigueur pour nos services, veuillez cliquer sur l'adresse URL suivante : www.thomsonreuters.com/thirdpartyterms. Vous vous engagez à respecter toutes les modalités de tiers applicables.

e. **Logiciel tiers supplémentaire.** Vous pourriez être tenu de demander une licence visant un logiciel tiers pour le fonctionnement de certains de nos services. Des modalités supplémentaires peuvent s'appliquer à ce logiciel tiers.

f. **Restrictions d'utilisation.** Vous ne devez pas utiliser nos biens ni permettre à un tiers d'utiliser nos biens à quelque fin que ce soit au-delà de la portée de l'accès accordé aux présentes. À moins d'indication contraire expresse dans la convention, vous ne pouvez pas faire ce qui suit ni permettre à un tiers de faire ce qui suit : i) vendre, distribuer, publier, afficher, stocker, copier, modifier, fusionner, décompiler, décoder ou désassembler, désosser, traduire ou transférer nos biens en totalité ou en partie, ou en tant que composante de tout autre produit, service ou bien, accorder une licence ou une sous-licence à leur égard ou supprimer tout avis de propriété s'y rapportant; ii) utiliser ou fournir nos biens sous une marque générique, une autre marque ou autrement, au profit d'un tiers (autre que dans la mesure où des tiers sont expressément autorisés à recevoir nos biens en vertu de la convention); iii) utiliser nos biens ou les biens de nos tiers fournisseurs pour former des algorithmes ou des logiciels d'intelligence artificielle (IA) ou d'apprentissage automatique ou pour créer des œuvres dérivées, des compilations ou des œuvres collectives ou de quelque manière ou à quelque fin qui enfreint, détourne ou viole par ailleurs tout droit de propriété intellectuelle ou autre droit d'une personne ou qui viole la législation applicable; ou iv) permettre à un tiers d'accéder à nos biens, de les utiliser ou d'en tirer profit de quelque façon que ce soit. Malgré ce qui précède, vous pouvez a) télécharger et imprimer des extraits de contenu limités de nos services uniquement pour vos propres fins commerciales internes et b) de façon occasionnelle ou irrégulière, distribuer des extraits de contenu limités de nos services, à la condition que, dans chaque cas, 1) ces extraits n'atteignent pas une quantité telle qu'ils aient une valeur commerciale et que vous ne les utilisiez pas pour remplacer des services et 2) Thomson Reuters et tout tiers fournisseur de contenu, le cas échéant, soient cités et qu'il soit mentionné qu'ils en sont la source. L'exercice de droits juridiques qui ne peuvent être limités par une convention n'est pas interdit. Uniquement si vous exercez des activités de prestation de services d'audit, de fiscalité, de comptabilité ou de conseils juridiques à vos clients, la présente clause 3g) ne vous empêche pas d'utiliser nos services pour le bénéfice de vos clients dans le cours normal de vos activités conformément à la convention. Sauf indication expresse dans la convention, nous conservons tous les droits et aucun droit ne vous est accordé sur nos biens.

g. **Sécurité.** Chacun de nous utilisera et exigera des sous-traitants qu'ils utilisent des mesures de protection organisationnelles, administratives, physiques et techniques conformes aux normes du secteur pour protéger les données de l'autre. Les parties conviennent que les mesures techniques et organisationnelles spécifiques indiquées ici tr.com/trdsa (« clause additionnelle sur la sécurité des données ») s'appliquent et sont intégrées par renvoi dans la convention. De plus, vous nous aviserez si vous avez connaissance d'un accès non autorisé d'un tiers à nos données ou à nos systèmes et vous déploierez des efforts raisonnables pour remédier aux menaces et aux vulnérabilités de sécurité indiquées dans vos systèmes.

h. **Conformité.** Chacun de nous doit en tout temps se conformer à la législation applicable, y compris les contrôles à l'exportation et les sanctions économiques qui s'appliquent à nous dans le cadre de la convention. Vous vous abstenrez d'obtenir, de conserver et d'utiliser les services ou d'en fournir l'accès à un membre du groupe ou à un tiers d'une manière qui pourrait contrevenir aux lois et règlements applicables en matière de contrôle des exportations ou de sanctions économiques pour quelque territoire, y compris les États-Unis d'Amérique, le Canada, le Royaume-Uni et l'Union européenne et ses États membres. Vous garantissez que ni vous ni aucun membre du groupe auquel vous fournissez l'accès aux services n'êtes une entité spécialement désignée ou visée par des sanctions en vertu de ces lois ni n'est membre du groupe d'une telle entité et que, dans le cadre de toute opération qui nous concerne, vous ne ferez pas appel à des parties visées par des sanctions, notamment par l'utilisation de comptes bancaires auprès de banques qui sont des parties visées par des sanctions.

i. **Vos responsabilités.** Vous êtes responsable i) de l'utilisation en bonne et due forme de nos biens conformément à l'ensemble des documents, des instructions d'utilisation et des spécifications de fonctionnement; ii) du respect des exigences techniques minimales recommandées; iii) des modifications que vous apportez à nos services ou données; iv) de votre combinaison de nos biens avec tout autre produit, service, donnée ou autre bien; v) de la mise en œuvre et du maintien d'une protection adéquate contre les virus ou les logiciels malveillants et de systèmes de sauvegarde et de récupération appropriés et adéquats; vi) de l'installation des mises à jour.

4. FRAIS

a. **Paiement, taxes et impôts.** Vous devez payer nos frais qui ne font pas l'objet d'un litige de bonne foi dans les 30 jours suivant la date de la facture dans la devise indiquée sur le bon de commande applicable, sans compensation, demande reconventionnelle ou déduction. Un membre du groupe de Thomson Reuters peut agir à titre d'agent de facturation et de recouvrement pour l'entité de Thomson Reuters indiquée sur le bon de commande applicable. Pour les achats en ligne, vous nous autorisez à vous facturer les frais indiqués dans le bon de commande applicable par carte de crédit, carte de débit, chambre de compensation automatisée ou toute autre méthode dont vous avez convenu à l'avance. Si vous êtes un abonné non gouvernemental et que vous ne payez pas les frais facturés, vous êtes responsable des frais de recouvrement, y compris les frais juridiques. Vous devez également payer les taxes, impôts et droits applicables, autres que les impôts sur notre revenu, en plus du prix indiqué, à moins que vous ne fournissiez une preuve valide que vous en êtes dispensé. Les litiges relatifs à la facturation doivent être notifiés dans les 15 jours suivant la date de la facture.

b. **Changements.** Nous pouvons augmenter les frais de nos Services ou rajuster la base de calcul à compter du début de chaque période de renouvellement en vous donnant un avis écrit d'au moins 60 jours; tout autre changement de prix ou rajustement sera tel qu'il est indiqué dans votre bon de commande.

c. **Utilisation excédentaire.** Vous devez payer des frais supplémentaires si vous excédez l'étendue de l'utilisation spécifiée dans le bon de commande applicable, selon les taux indiqués dans le bon de commande applicable ou notre tarification standard actuelle en vigueur, selon le montant le plus élevé. Nous pouvons modifier les frais si vous fusionnez avec une autre entité, faites l'acquisition d'une autre entité ou êtes acquis par une autre entité, ce qui entraîne un accès additionnel à nos services ou à nos données.

5. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les parties conviennent que les modalités des clauses additionnelles sur la protection des données qui figurent à l'adresse suivante <http://tr.com/data-processing-addendum> s'appliquent dans la mesure où Thomson Reuters traite des données personnelles des clients (au sens des clauses additionnelles sur la protection des données), auquel cas, les clauses additionnelles sur la protection des données sont par les présentes intégrées par renvoi dans la convention. Il est entendu que, lorsque chacun de nous traite des données personnelles en tant que contrôleur distinct et indépendant (au sens des clauses additionnelles sur la protection des données), chaque partie se conformera à toutes les lois applicables qui s'appliquent à elle et est responsable de façon indépendante en vertu de celles-ci.

6. CONFIDENTIALITÉ

Chaque partie convient i) de protéger les renseignements confidentiels qu'elle reçoit de l'autre partie en faisant preuve du même degré de soin dont elle fait preuve pour protéger ses propres renseignements confidentiels (qui ne doit pas être inférieur à un degré raisonnable de soin) et ii) de ne divulguer aucune partie de ces renseignements confidentiels à un tiers, sauf aux membres de son groupe, aux entrepreneurs, aux conseillers financiers, aux comptables et aux avocats qui sont assujettis à un privilège juridique ou à des obligations de confidentialité envers le destinataire qui ne sont pas moins restrictives que les modalités de la convention. Si un tribunal ou un organisme gouvernemental ordonne à l'un d'entre nous de divulguer les renseignements confidentiels de l'autre, l'autre en sera rapidement avisé afin qu'une ordonnance de protection appropriée ou un autre recours puisse être obtenu, à moins que le tribunal ou l'organisme gouvernemental n'interdise une notification préalable. Ces obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux renseignements qui : a) sont ou deviennent généralement accessibles au public (sans acte ou omission de la partie destinataire); b) sont connus de la partie destinataire de manière non confidentielle par l'intermédiaire d'un tiers qui n'est pas assujetti à une obligation de confidentialité à l'égard de ces renseignements; c) étaient légalement en la possession de la partie destinataire avant la divulgation, comme l'établissent des preuves documentaires; d) sont élaborés de façon indépendante par la partie destinataire comme l'établissent des preuves documentaires, sans tenir compte, en totalité ou en partie, des renseignements confidentiels de la partie divulgateuse et sans les utiliser. La présente clause demeure en vigueur trois (3) ans après la résiliation de la convention ou jusqu'à ce que les renseignements confidentiels ne soient plus considérés comme confidentiels en vertu de la législation applicable, selon la première de ces éventualités à survenir. En cas de manquement aux dispositions de confidentialité de la présente clause 6, la partie non défaillante peut subir un préjudice irréparable et immédiat, lequel préjudice ne peut être réparé par des dommages-intérêts pécuniaires. La partie non défaillante peut avoir le droit de demander un redressement en equity au moyen d'une injonction, d'une exécution ou d'un recours analogue en plus de tout autre recours dont elle peut se prévaloir auprès d'un tribunal compétent pour prévenir ou limiter les violations de la présente clause.

7. GARANTIES ET DÉCLARATIONS

a. **GARANTIE LIMITÉE.** SAUF EN CE QUI CONCERNE LES LOGICIELS INSTALLÉS OU LES SERVICES PROFESSIONNELS, NOUS GARANTISSONS QUE LES SERVICES DUMENT CONCÉDÉS SOUS LICENCE SERONT ESSENTIELLEMENT CONFORMES AUX DOCUMENTS QUI ACCOMPAGNENT LES SERVICES. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE S'APPLIQUE POUR LA DURÉE. VOTRE SEUL RECOURS EN CAS DE VIOLATION DE CETTE GARANTIE LIMITÉE EST LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DES SERVICES

SANS FRAIS. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE PAS AUX PROBLÈMES CAUSÉS PAR VOTRE DÉFAUT DE SUIVRE LES INSTRUCTIONS OU CAUSÉS PAR DES ÉVÉNEMENTS RAISONNABLEMENT INDÉPENDANTS DE NOTRE VOLONTÉ.

b. LOGICIELS INSTALLÉS. NOUS GARANTISSONS QUE NOS LOGICIELS INSTALLÉS SERONT ESSENTIELLEMENT CONFORMES À NOS DOCUMENTS PENDANT UNE PÉRIODE DE 90 JOURS APRÈS LA REMISE. SI, AU COURS DE CETTE PÉRIODE DE GARANTIE, NOUS NE POUVONS PAS CORRIGER, DANS UN DÉLAI ET D'UNE MANIÈRE RAISONNABLE, UNE ERREUR DANS UN LOGICIEL INSTALLÉ QUE VOUS NOUS SIGNALEZ, VOUS POUVEZ RÉSIPLIER LE BON DE COMMANDE APPLICABLE POUR LE LOGICIEL INSTALLÉ TOUCHÉ EN NOUS FAISANT RAPIDEMENT PARVENIR UN AVIS ÉCRIT APRÈS LA PÉRIODE RAISONNABLE ET LES LICENCES PRENDRONT IMMÉDIATEMENT FIN. VOTRE SEUL RECOURS ET NOTRE ENTIÈRE RESPONSABILITÉ EN CAS DE MANQUEMENT À LA PRÉSENTE GARANTIE SERONT UN REMBOURSEMENT DES FRAIS APPLICABLES.

c. SERVICES PROFESSIONNELS. NOUS GARANTISSONS QUE NOUS FOURNIRONS DES SERVICES PROFESSIONNELS AVEC LES COMPÉTENCES ET L'ATTENTION RAISONNABLES.

d. EXCLUSION DES GARANTIES. LES GARANTIES QUI PRÉCÈDENT NE S'APPLIQUENT PAS À L'ÉGARD DE DONNÉES DE TIERS OU DE LOGICIELS DE TIERS, ET NOUS EXCLUONS STRICTEMENT TOUTES TELLES GARANTIES. SAUF POUR LES GARANTIES LIMITÉES PRÉVUES AUX CLAUSES 7A), B) ET C) DES PRÉSENTES, NOS SERVICES SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT » ET TOUTES LES GARANTIES, CONDITIONS ET AUTRES MODALITÉS DÉCOULANT DE LA LOI OU DE LA COMMON LAW, Y COMPRIS LES GARANTIES OU AUTRES MODALITÉS QUANT À LA CONVENANCE, À LA QUALITÉ MARCHANDE, À LA QUALITÉ SATISFAISANTE ET L'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE SONT EXCLUES DANS LA MESURE PERMISES PAR LA LOI APPLICABLE. AU MOMENT DE CONCLURE LA CONVENTION, AUCUNE PARTIE NE S'EST FONDÉE SUR UN ÉNONCÉ, UNE DÉCLARATION, UNE GARANTIE OU UNE CONVENTION DE L'AUTRE PARTIE, SAUF CEUX QUI SONT EXPRESSÉMENT PRÉVUS DANS LA CONVENTION. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE EXPRESSE DANS LA CONVENTION ET DANS TOUTE LA MESURE POSSIBLE EN VERTU DE LA LÉGISLATION APPLICABLE, NOUS NE GARANTISSONS PAS QUE LES SERVICES SERONT FOURNIS SANS INEXACTITUDES, INTERRUPTIONS, RETARDS OU ERREURS, OU QU'ILS SERONT CORRIGÉS, ET NOUS NE FAISONS AUCUNE DÉCLARATION NI N'INCLUONS D'AUTRES MODALITÉS EN CE SENS, ET NOUS NE SERONS PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES RÉSULTANT DE CES FAUTES. NOUS NE GARANTISSONS PAS LA DURÉE DE VIE D'UNE ADRESSE URL OU D'UN SERVICE WEB DE TIERS.

e. ABSENCE DE CONSEIL. NOUS NE FOURNISSONS AUCUN CONSEIL FINANCIER, FISCAL, COMPTABLE, JURIDIQUE, DE CONFORMITÉ OU AUTRE CONSEIL PROFESSIONNEL EN VOUS PERMETTANT D'ACCÉDER À NOS SERVICES, DOCUMENTS OU DONNÉES ET DE LES UTILISER. CERTAINS RENSEIGNEMENTS PEUVENT CONTENIR LES AVIS DE TIERS ET THOMSON REUTERS N'EST PAS RESPONSABLE DE CES AVIS. VOUS ÊTES ENTIÈREMENT RESPONSABLES DES DÉCISIONS QUE VOUS PRENEZ SUR LE FONDEMENT DES SERVICES, DES DOCUMENTS OU DE VOTRE INTERPRÉTATION DE NOS DONNÉES. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES DES DOMMAGES RÉSULTANT D'UNE DÉCISION PRISE PAR VOUS OU PAR TOUTE PERSONNE QUI ACCÈDE AUX SERVICES PAR VOTRE INTERMÉDIAIRE ET PRISE SUR LE FONDEMENT DES SERVICES, Y COMPRIS TOUT CONSEIL FINANCIER, FISCAL, COMPTABLE, JURIDIQUE, DE CONFORMITÉ OU AUTRE CONSEIL PROFESSIONNEL. VOUS ACCEPTEZ D'UTILISER LES SERVICES À VOS PROPRES RISQUES À CES ÉGARDS. VOUS ÊTES LE SEULE RESPONSABLE DE LA PRÉPARATION, DU

CONTENU, DE L'EXACTITUDE ET DE L'EXAMEN DES DOCUMENTS, DES DONNÉES OU DES RÉSULTATS PRÉPARÉS OU RÉSULTANT DE L'UTILISATION DES SERVICES ET DES DÉCISIONS OU DES MESURES PRISES EN FONCTION DES DONNÉES CONTENUES DANS LES SERVICES OU PRODUITES PAR CEUX-CI.

8. RESPONSABILITÉ

a. LIMITATION. LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE CHAQUE PARTIE OU DE L'UN DE SES TIERS FOURNISSEURS AU COURS D'UNE ANNÉE CIVILE POUR DES DOMMAGES DÉCOULANT DE LA CONVENTION OU S'Y RAPPORTANT, Y COMPRIS POUR NÉGLIGENCE, NE DÉPASSERA PAS LE MONTANT PAYABLE AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDENTS POUR LE SERVICE FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE EN DOMMAGES-INTÉRÊTS (OU, SI LA DEMANDE EST FAITE AU COURS DES 12 PREMIERS MOIS, 12 FOIS LA MOYENNE DES FRAIS MENSUELS PAYÉS).

b. EXCLUSIONS. EN AUCUN CAS, NOUS OU NOS TIERS FOURNISSEURS NE SERONS RESPONSABLES DE PÉNALITÉS, D'INTÉRÊTS, DE TAXES, D'IMPÔTS OU D'AUTRES MONTANTS IMPOSÉS PAR UNE AUTORITÉ GOUVERNEMENTALE OU DE RÉGLEMENTATION. AUCUNE PARTIE N'EST RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, PUNITIFS, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS DE LA PERTE DE DONNÉES OU D'UN MANQUE À GAGNER (DANS L'UN OU L'AUTRE CAS, DIRECTEMENT OU INDIRECT) MÊME SI CES DOMMAGES OU PERTES AURAIENT PU ÊTRE PRÉVUS OU ÉVITÉS.

c. Responsabilité illimitée. La clause 8a) n'a pas pour effet de limiter la responsabilité de l'une ou l'autre des parties relativement i) à une fraude, une fausse déclaration frauduleuse, une faute intentionnelle ou un comportement démontrant une insouciance grave à l'égard des droits d'autrui; ii) à la négligence causant la mort ou une blessure; iii) à la violation de sa part des droits de propriété intellectuelle de l'autre partie; iv) à nos obligations d'indemnisation prévues à la clause 8d);

v) à vos obligations d'indemnisation prévues à la clause 8e); ou vi) à votre obligation de payer les frais indiqués sur le bon de commande applicable et tous les montants pour l'utilisation des services qui dépassent les autorisations et restrictions d'utilisation qui vous sont accordées. Aucune disposition de la convention ne limite la responsabilité qui ne peut être limitée par la loi.

d. Propriété intellectuelle de tiers. Si un tiers vous poursuit en justice en prétendant que nos services, à l'exclusion de toute partie de ceux-ci fournie par nos tiers fournisseurs, portent atteinte à leurs droits de propriété intellectuelle et que votre utilisation de ces services a été conforme aux modalités de la convention, nous vous défendrons contre la réclamation et paierons les dommages-intérêts qu'un tribunal prononce éventuellement contre vous ou qui sont inclus dans un règlement approuvé par Thomson Reuters, pourvu que la réclamation ne résulte pas : i) d'une combinaison de tout ou partie de nos services avec de la technologie, des produits, des services ou des données qui ne sont pas fournis par Thomson Reuters; ii) de la modification de tout ou partie de nos services autrement que par Thomson Reuters ou nos sous-traitants; iii) de l'utilisation d'une version de nos services après que nous vous avons avisé de l'obligation d'utiliser une version ultérieure; ou iv) de votre manquement à la convention. Notre obligation prévue à la présent clause 8d) est subordonnée à votre obligation 1) d'aviser sans délai Thomson Reuters par écrit de la réclamation; 2) de fournir l'information que nous demandons raisonnablement; et 3) de permettre à Thomson Reuters de contrôler la défense et le règlement. Nous pouvons remédier à

toute violation présumée ou prévue d'un droit de propriété intellectuelle de tiers a) en vous accordant le droit de continuer à utiliser les services conformément à la présente convention; b) en remplaçant les biens visés par des remplacements qui ne modifient pas la nature fondamentale des services visés; ou c) en prenant l'une des mesures prévues à la clause 9b).

e. Vos obligations. Vous êtes responsable de quelque perte, dommage ou coût que nous et nos membres du groupe subissons en raison d'une réclamation de tiers, d'une amende ou d'une pénalité réglementaire ou s'y rapportant, relativement : i) à une allégation selon laquelle l'utilisation de notre part ou de la part de nos membres du groupe, des renseignements, des données, des logiciels ou d'autres documents que vous nous avez fournis ou qui nous ont été fournis pour votre compte, que nous sommes tenus d'héberger, d'utiliser ou de modifier dans le cadre de la prestation de nos services, porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers (sauf dans la mesure de l'indemnisation que nous vous fournissons en vertu de la clause 8d) (Propriété intellectuelle de tiers); ii) à l'utilisation de nos biens de votre part ou de la part de vos sous-traitants en violation de la convention ou de la législation applicable; iii) au respect de notre part ou de la part de nos membres du groupe des instructions que vous nous avez données dans le cadre de la prestation de nos services; ou iv) à une affirmation de toute personne qui accède à une partie de nos services ou qui en bénéficie par votre intermédiaire.

f. Service à la clientèle. Nous ne serons pas responsables si nos services ne fonctionnent pas en raison du logiciel d'un tiers, d'un dysfonctionnement de votre matériel ou de vos actions ou inactions. Si nous apprenons que nos services ne fonctionnent pas en raison de l'une de ces causes, nous nous réservons également le droit de vous facturer notre travail pour trouver la cause du problème. À votre demande, nous vous aiderons à résoudre le problème moyennant des frais dont nous conviendrons ensemble.

9. DURÉE, RÉSILIATION

a. Durée. La durée et les modalités de renouvellement des services sont décrites dans le bon de commande applicable. À moins d'indication contraire dans le bon de commande applicable, la convention sera automatiquement renouvelée chaque année, à moins que l'un de nous ne donne à l'autre un avis écrit d'au moins 30 jours avant la fin de la durée alors en cours.

b. Suspension et résiliation. Nous pouvons, sur remise d'un avis, résilier, suspendre ou limiter l'utilisation de la totalité ou d'une partie de nos services ou modifier les modalités auxquelles ils sont fournis si i) un tiers fournisseur, un tribunal ou une autorité de réglementation le demande; ii) vous devenez ou êtes raisonnablement susceptible de devenir insolvable; iii) il y a eu ou il est raisonnablement probable qu'il y aura : (1) une violation de la sécurité; une violation de vos obligations en vertu de la convention ou d'une autre entente entre nous; (2) une violation de notre convention avec un tiers fournisseur; (3) une violation des droits d'un tiers ou (4) une violation de la loi applicable. Notre avis indiquera la cause de la cessation, de la suspension ou de la limitation et, si la cause de la résiliation, de la suspension ou de la limitation peut raisonnablement être corrigée, nous vous aviserons des mesures que vous devez prendre pour rétablir le service. Si vous ne prenez pas les mesures ou que la cause ne peut être corrigée dans les 30 jours, nous pouvons suspendre, limiter ou résilier la convention en totalité ou en partie. Des frais demeurent payables intégralement pendant les périodes de suspension ou de limitation découlant de votre action ou de votre inaction. Nous pouvons, moyennant un avis raisonnable, résilier tout ou partie de la convention se rapportant à un

service qui est interrompu.

c. Manquement important. Chacun de nous peut résilier la convention immédiatement moyennant un avis écrit si l'autre commet un manquement important et ne corrige pas le manquement important dans les 30 jours suivant l'avis écrit. Toute information fautive ou trompeuse de votre part ou tout défaut de payer intégralement un montant à l'échéance aux termes de la convention constitue un manquement important à cette fin. Si i) nous résilions un service, sauf en cas de résiliation pour un manquement de votre part aux termes de la présente clause 9c) ou de résiliation en raison de votre insolvabilité aux termes de la clause 9b), ou ii) vous résiliez un service pour un manquement de notre part aux termes de la présente clause 9c), vous aurez droit à un remboursement proportionnel des frais récurrents payés à l'avance pour le service résilié qui n'a pas été rendu.

d. Effet de la résiliation. Sauf dans la mesure où nous en avons convenu autrement, à l'expiration ou à la résiliation de la convention, tous les droits et licences accordés aux présentes prennent fin immédiatement et vous devrez désinstaller ou détruire la totalité de nos biens. De plus, à l'expiration ou à la résiliation, à votre demande, nous retournerons ou détruirons vos renseignements confidentiels, à notre appréciation, sauf dans la mesure où cela peut être nécessaire à des fins d'archivage ou de conformité. La résiliation de la convention i) ne vous libère pas de votre obligation de verser à Thomson Reuters ou à son mandataire les montants que vous devez jusqu'à la date de résiliation, inclusivement; ii) ne touchera pas les autres droits et obligations accumulés; ou iii) ne mettra pas fin aux parties de la convention qui, de par leur nature, demeurent en vigueur ni celles qui énoncent expressément qu'elles demeurent en vigueur après la résiliation.

e. Modifications. Nous pouvons modifier les présentes modalités à tout moment en vous fournissant un avis en affichant les modalités mises à jour à l'adresse <http://tr.com/TermsandConditions>, en vous donnant un avis au moyen de votre compte TR (c.-à-d. Mon compte), en vous envoyant un avis de renouvellement ou par d'autres moyens semblables. Les modalités modifiées prennent effet 30 jours après l'avis. En utilisant les services après la date d'effet, vous convenez d'être lié par la dernière version des modalités. Il vous incombe d'examiner ces modifications et de vous familiariser avec celles-ci.

f. Force majeure. Nous ne sommes pas responsables des dommages ou de la non-exécution de nos obligations en vertu de la convention en raison de circonstances indépendantes de notre volonté. Si ces circonstances entraînent des lacunes importantes dans les services et que ces lacunes se poursuivent pendant plus de 30 jours, l'un ou l'autre d'entre nous peut mettre fin au service touché moyennant la remise d'un avis écrit à l'autre.

10. DROITS DE TIERS

Nos tiers fournisseurs bénéficient de nos droits et recours aux termes de la convention. À l'exception de nos tiers fournisseurs, aucun autre tiers n'a de droits ou de recours aux termes de la convention.

11. GÉNÉRALITÉS

a. Cession. Sauf disposition contraire dans la présente clause, aucune des parties ne peut céder ou transférer (par application de la loi ou autrement) à quiconque un droit ou une obligation aux termes de la convention sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, lequel consentement ne peut être indûment refusé ou retardé. Nous pouvons déléguer ou transférer quelque obligation énoncée dans la convention, céder la convention ou céder quelque droit ou recours que celle-ci accorde en totalité ou en partie i) à un membre du groupe; ii) dans le cadre de la vente d'une division, d'un produit ou d'un

service par nous ou un membre du groupe; ou iii) dans le cadre d'une restructuration, d'une fusion, d'une acquisition, d'un dessaisissement ou d'une opération similaire. Nous pouvons donner les services en sous-traitance à notre seule appréciation. Quelque cession, délégation ou autre transfert en contravention de la présente clause 11a) est nul.

b. **Commentaires.** Vous pouvez volontairement faire part de vos commentaires, suggestions, idées ou recommandations (collectivement, les « commentaires ») à Thomson Reuters et, si vous le faites, vous accordez à Thomson Reuters un droit non exclusif, cessible, irrévocable et perpétuel d'utilisation, sans frais, des commentaires que vous fournissez relativement à nos biens de quelque façon et à quelque fin que ce soit.

c. **Conformité à la convention.** Nous ou nos représentants professionnels pouvons examiner votre conformité à la convention pendant toute la durée de celle-ci. Si l'examen révèle que vous avez excédé l'utilisation autorisée permise par la convention, vous paierez tous les frais non payés ou sous-payés.

d. **Droit applicable.** À moins d'indication contraire dans le bon de commande applicable, la convention sera régie par les lois de la province d'Ontario et par les lois fédérales du Canada qui s'y appliquent et chacun de nous se soumet irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux de la province d'Ontario et de tous les tribunaux compétents pour entendre les appels en vue de régler tous les différends ou réclamations découlant de la convention ou dans le cadre de celle-ci.

e. **Préséance.** En cas de conflit entre des éléments de la convention, l'ordre de préséance décroissant est : les modalités de licence de tiers énoncées à la clause 3e) des présentes modalités; le bon de commande applicable; et les autres dispositions de la convention.

f. **Essais.** Tous les essais ou tests de nos services sont assujettis aux présentes modalités, sauf avis contraire de notre part. L'accès à nos services à des fins d'essais ne peut être utilisé qu'à des fins d'évaluation. À moins que nous n'en convenions autrement par écrit, les données que vous entrez dans les services et les personnalisations apportées aux services par vous ou pour vous au cours d'un essai gratuit peuvent être détruites de façon permanente à la fin de l'essai.

g. **Soutien.** Pour aider à résoudre des problèmes techniques avec les services, Thomson Reuters, ou ses mandataires pour son compte, peut fournir un accès téléphonique et/ou en ligne à son service de soutien technique ou fournir des outils d'auto-assistance. Des renseignements supplémentaires concernant le soutien fourni par Thomson Reuters peuvent être décrits à l'adresse <http://thomsonreuters.com/support-and-training> ou fournis d'une autre manière par Thomson Reuters. Vous pouvez demander notre soutien pour l'une des situations suivantes : a) des problèmes causés par vous ou par des informations ou du matériel de tiers; b) tout service, ou toute version de services, dont nous vous avons avisé qu'il n'était pas pris en charge; c) des problèmes causés par votre incapacité à suivre nos instructions ou spécifications; d) services non situés dans l'environnement d'exploitation spécifié dans la convention ou non conformes à celui-ci; e) des problèmes causés par des accidents, des modifications, la prise en charge, un déplacement ou une mauvaise utilisation du service qui ne nous sont pas imputables; ou f) votre réseau ou votre environnement d'exploitation. Des frais supplémentaires à l'égard de ce soutien peuvent s'appliquer.

h. **Absence de renoncement.** Si l'une ou l'autre des parties retarde ou omet d'exercer un droit ou un recours aux termes de la convention, cette partie n'aura pas renoncé à ce droit ou recours.

i. **Divisibilité.** Si une partie de la convention qui n'est pas essentielle est illégale ou inopposable, elle sera réputée modifiée dans la mesure minimale nécessaire pour la rendre légale et opposable. Si cette modification n'est pas possible, la partie est réputée supprimée. Une telle modification ou suppression n'aura aucune incidence sur la validité et l'opposabilité du reste de la convention.

j. **Consentement aux communications électroniques.** Vous consentez par les présentes à recevoir des communications électroniques de notre part. Ces communications électroniques peuvent comprendre des avis concernant les frais applicables, de l'information sur les opérations et d'autres renseignements concernant les services ou s'y rapportant.

k. **Avis.** Tous les avis aux termes de la convention doivent être faits par écrit et envoyés par courriel (sauf les avis de violation de la convention qui ne peuvent être envoyés par courriel) ou par la poste, par messagerie, par télécopieur ou en personne à l'adresse indiquée sur le bon de commande applicable entre les parties (ou à toute autre adresse plus récente notifiée à l'autre partie). Toutefois, nous pouvons donner des avis techniques ou de fonctionnement ou des avis de modalités de tiers fournisseurs au moyen d'une publication sur l'adresse URL indiquées à la clause 3e) ou dans les services eux-mêmes.

l. **Intégralité de l'entente et disculpation.** La convention contient l'entente intégrale intervenue entre nous quant à son objet et remplace toutes les conventions, ententes, négociations, propositions et autres déclarations antérieures, verbales ou écrites, dans chaque cas, relatives à cet objet, y compris les modalités apparaissant sur un ordre d'achat ou un ou plusieurs autres formulaires que vous utilisez. Chacun d'entre nous reconnaît qu'en concluant la convention, aucun d'entre nous ne s'est fié aux déclarations faites par l'autre partie qui ne sont pas énoncées dans la convention.